# 3.7 Vision globale sur la fiscalité directe portant sur les entreprises

La fiscalité directe assise sur les entreprises s'élève à 155,0 milliards d'euros en 2022 ▶ figure 1. Elle représente 5,9 % du PIB, proportion en hausse de 0,5 point par rapport à 2021 du fait d'une augmentation du PIB de 5,5 % qui est moins forte que celle de la fiscalité directe assise sur les entreprises (+15,9 %).

Cette fiscalité est composée à 57 % par la taxation du résultat des entreprises, qui comprend essentiellement l'**impôt sur les sociétés (IS)** et l'**impôt sur le revenu (IR)** pour les entreprises individuelles ou les sociétés de personnes. Viennent ensuite la taxation du capital foncier (17 % du total), celle de la masse salariale (17 %) et celle du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée (9 %).

Les recettes d'impôt issues de la taxation des résultats ont augmenté de 21,4 % entre 2021 et 2022. Ce rebond est lié à la hausse des recettes de l'**IS brut** de 13,5 milliards d'euros (+22,0 %) sur la même période. La progression des recettes de l'IS brut résulte de la hausse des bénéfices des entreprises, sous l'effet de la reprise d'activité après une année 2021 encore marquée par des mesures de restriction de l'activité économique liées à la crise sanitaire. L'augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu des professionnels entre 2021 et 2022 a été, quant à elle, moins importante (+14,1 %).

Les recettes liées à la taxation du capital augmentent de 5,6 % entre 2021 et 2022. Cette hausse de 1,4 milliard d'euros repose essentiellement sur la hausse des recettes de la taxe sur le foncier bâti et non bâti de 0,8 milliard d'euros et de celles de la **cotisation foncière des entreprises (CFE)** de 0,5 milliard d'euros sur la même période.

Les recettes fiscales sur la masse salariale s'établissent à 26,7 milliards d'euros en 2022, en hausse de 9,2 % par rapport à 2021. Ce montant comprend les recettes de la **taxe sur les salaires** (TS) pour 16,2 milliards d'euros, en progression de 5,4 % par rapport à 2021, et les recettes de la **contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA)** pour 10,5 milliards d'euros en hausse de 15,4 %.

Par ailleurs, les recettes de la taxation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée progressent de 18,7 % entre 2021 et 2022 ce qui représente une hausse de 2,1 milliards d'euros ► figure 2. Cette hausse est due à une augmentation de 1,5 milliard d'euros des recettes de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) et de 0,6 milliard d'euros des recettes de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) sur la même période.

En 2022, la fiscalité directe des entreprises affectée à l'État s'élève à 88,0 milliards d'euros et représente 3,4 % du PIB, en hausse par rapport à 2021 (+0,4 point) ▶ figure 3. La fiscalité directe affectée aux collectivités locales représente 1,3 % du PIB en 2022, en légère hausse de 0,1 point par rapport à 2021. La fiscalité directe affectée aux administrations de sécurité sociale représente 0,8 % du PIB en 2022, taux stable par rapport à 2021 en l'absence de modification législative significative sur les impôts dévolus à cet affectataire. ●

## Définitions

Fiscalité directe, impôt sur les sociétés (IS), impôt sur le revenu (IR), IS brut, cotisation foncière des entreprises (CFE), taxe sur les salaires (TS), contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA), cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE): voir Glossaire.

### ► Pour en savoir plus

« L'impôt sur les bénéfices des entreprises en 2021 », DGFiP Statistiques n° 13, avril 2023.

### ▶ 1. Répartition de la fiscalité assise sur les entreprises

en millions d'euros

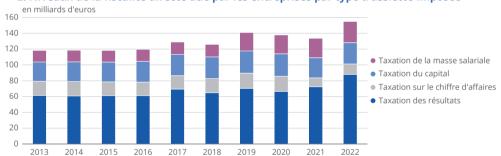
Fiscalité	2018	2019	2020	2021	2022
Taxation des résultats	64 892	70 411	66 500	72 509	88 005
Impôt sur les sociétés (IS)	54 364	59 109	55 712	61 493	75 031
Impôt sur le revenu (IR)	9 406	10 062	9 617	9 974	11 384
Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés (CSB)	1 1 1 1 8	1 240	1 171	1 042	1 590
Taxe de 3 % sur les versements de dividendes	4	0	0	0	0
Taxation du capital	27 280	28 025	28 483	25 512	26 953
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	6 829	7 081	7 142	5 748	6 293
Taxe sur le foncier bâti et non bâti	15 481	15 837	16 122	14 677	15 477
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	1 346	1 408	1 444	1 395	1 528
Imposition forfaitaire sur les pylônes	258	272	283	290	297
Taxe sur les surfaces commerciales	977	992	1 000	991	1 054
Taxes perçues au profit des CCI	720	655	642	531	501
Taxe perçue au profit des Chambres des métiers	196	200	201	190	206
Taxe sur les véhicules de sociétés (TVS)	751	767	801	756	693
Taxe sur les bureaux	722	813	848	934	904
Taxation de la masse salariale	15 829	23 322	22 990	24 489	26 732
Taxe sur les salaires (TS)	13 891	14 111	14 537	15 380	16 217
Contribution unique à la formation					
professionnelle et à l'alternance (CUFPA)	1 938	9 211	8 453	9 109	10 515
Taxation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée	18 033	19 150	19 135	11 183	13 276
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	14 264	15 251	15 028	7 519	9 002
Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)	3 769	3 899	4 1 0 7	3 664	4 2 7 4
Ensemble	126 034	140 908	137 108	133 693	154 966

Lecture: En 2022, le capital des entreprises a été taxé à hauteur de 27,0 milliards d'euros, dont 6,3 milliards pour la CFE.

Champ: France.

**Sources**: DGFiP; Insee, comptes nationaux.

### ▶ 2. Niveaux de la fiscalité directe due par les entreprises par type d'assiette imposée

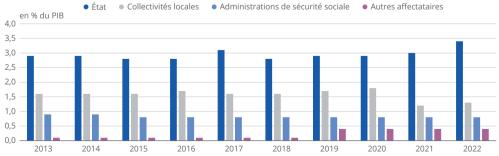


Lecture: En 2022, la fiscalité directe des entreprises s'élève à 154,9 milliards d'euros, dont 88 milliards concernent la taxation des résultats.

Champ: France.

**Sources**: DGFiP; Insee, comptes nationaux.

#### ► 3. Fiscalité directe sur les entreprises par affectataire



**Note :** Les séries ont été rétropolées à la suite du changement de statut de la société du Grand Paris, comptabilisée depuis 2014 parmi les collectivités locales.

Lecture : Le montant de la fiscalité directe des entreprises affecté à l'État représente 3,4 % du PIB en 2022.

Champ: France.

Sources: DGFiP; Insee, comptes nationaux.